deuxième rang par son niveau de vie, et pourtant une grande partie de notre population est mal logée. Il y a des mois ou des années que le problème aurait dû être étudié. On ne l'a pas fait, et c'est pourquoi aujourd'hui des centaines de milliers de Canadiens cherchent un toit convenable. Au lieu d'agir, le ministre du Travail (M. Nicholson) traverse le pays en tous sens, convoque des séances d'étude et des congrès et essaie de renvoyer la balle aux provinces. Le Canada réclame des actes, et c'est ce qu'il devrait obtenir, non des groupes d'étude et des congrès.

C'est ce genre de temporisation qui rend le public cynique et désabusé. Qu'arrive-t-il? Pour l'instant les Canadiens à revenu madique doivent faire face à une véritable crise. En même temps, dans plusieurs régions du pays, les Canadiens à revenu moyen ne peuvent trouver de maison d'habitation. Les gens envahissent nos villes. Des chiffres récents indiquent que l'immigration a atteint un record. Les jeunes mariée nés au lendemain de la guerre cherchent un foyer.

L'an dernier, à Toronto, le prix moyen d'une maison neuve était de $29,000, tandis qu'en 1965, 85 p. 100 des prêts domiciliaires financés par le gouvernement fédéral sont allés aux particuliers dont le revenu annuel dépassait $5,000. Qu'advient-il du petit salarié? Très souvent, il se retrouve dans la crasse, dans les taudis urbains, dans les centres insalubres de nos régions métropolitaines. Il faut mettre un terme à pareille pauvreté au milieu de l'abondance. Nous n'y arriverons pas en tenant des colloques d'un océan à l'autre.

En 1967, le nombre des mises en chantier, au lieu d'augmenter par rapport à 1966, diminue pitoyablement. La saison hivernale, est à moitié passée et des séances d'étude ont lieu d'un bout à l'autre du pays, tandis qu'il nous aurait fallu une action immédiate.

La plupart des pays occidentax considèrent l'accession à la propriété comme une question de bien-être social. A juste titre. En 1967, le droit à un logis convenable est un principe fondamental. L'accession à la propriété ne devrait pas être reliée à des considérations fiscales et monétaires. Au Canada, nous adoptons ou supprimons la participation du gouvernement à l'entreprise et nous nous servons de la politique domiciliaire comme d'un instrument fiscal et monétaire. Je soutiens que nous devons nous défaire de cette attitude rétrograde.

A mon avis, chaque famille canadienne devrait être en mesure de posséder un foyer ou de louer un logement convenable. Le Canada connaît actuellement une pénurie de logement. Il y a des mois ou des années qu'on aurait dû étudier ce problème. Des mesures sont nécessaires dès maintenant. Or, ce dinosaure de ministre réactionnaire tient des conférences à travers tout le pays, le gouvernement essayant de passer la balle aux provinces. Dans un État moderne, c'est au gouvernement fédéral qu'il incombe d'agir dans le domaine du logement. Je ne puis croire un seul instant que le secrétaire parlementaire qui sait ce que j'entends par des mesures de bien-être social, approuvera ce soir, ces conférences quand c'est de l'action qu'il faut aujourd'hui.

La politique nécessaire devrait être appliquée avec la collaboration de l'industrie privée, des autorités provinciales et municipales grâce aux mesures pratiques que je vais énoncer. Ce sont des mesures pratiques et non pas des sujets de conférence. Le gouvernement les connaît, car nous en parlons depuis des années. Il s'agit de mesures tendant à encourager la recherche intensive de nouvelles méthodes de construction de logements à bon marché, et poursuivre les recherches sur la construction et la propriété coopératives. Nous proposons que le gouvernement fédéral collabore réellement à la solution du problème par les moyens suivants:

• (10.20 p.m.)

1. En éliminant la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction.

2. En exemptant du revenu imposable un montant allant jusqu'à $500 pour fins de taxes scolaires et municipales.

3. En étendant les mesures législatives des progressistes conservateurs prévoyant des prêts à longs termes et à faible intérêt aux municipalités pour les entreprises de traitement des eaux-vannes et des mesures contre la pollution.

4. Par la création d'un fonds de capitaux disponibles pour les municipalités aux fins de prêts à longs termes et à faible intérêt.

5. Par l'expansion des prêts directs de la Société centrale d'hypothèques et de logement de façon à inclure ceux qui, de nos jours, ne son pas éligibles pour des raisons d'insuffisance de revenu.

6. Par l'augmentation des prêts directs pour les vieux logements, surtout là où la pénurie de logement se fait sentir.

7. Par la possibilité, pour tous des détenteurs d'hypothèques sous l'égide de la loi nationale sur le logement, de bénéfier de l'assurance groupe hypothécaire.

Est-il nécessaire d'organiser des colloques et des voyages dans tout le pays, quand nous avons des dispositions de ce genre à prendre?

Que dire des logements à loyer modique?

Voici les mesures que nous proposons:

1. Que le gouvernement fédéral consente des prêts à faible intérêt et à long terme et qu'il assume une plus grande partie des frais d'immobilisation et des pertes d'exploitation.